Règlement particulier des Rencontres Départementales Jeunes (RDJ)

Comité Aisne Badminton – Saison 2026/2027

PREAMBULE

1. La règle de fonctionnement pour l'accueil des RDJ est la suivante : le Comité Aisne Badminton gère l'ensemble de la compétition en amont et n'est pas présent le jour J.
2. Le club hôte a, à sa charge, la gestion de la table de marque, du plateau sportif et de la buvette.

GÉNÉRALITÉS

3. La compétition est de type « Rencontre PromoBad ». Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la Ligue Hauts-de-France de Badminton et du présent règlement.
4. Seront autorisés à participer pour les RDJ :
   - Minibad : OUI
   - Poussins : OUI
   - Benjamins : NON
   - Minimes : NON
   - Cadets : NON
   - Juniors : NON
5. Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité.
6. Le logiciel utilisé sera : BadNet.
7. Les tournois PromoBad se déroulent sans Juge-Arbitre. Un GEO est nommé sur chaque étape. Ses décisions sont sans appel.

Pour tout le reste du document, « joueur » pourra être au besoin remplacé par « joueuse ».

SÉRIES ET TABLEAUX

8. Seuls les joueurs minibad et poussins licenciés dans un club affilié à la FFBaD au sein du Comité Aisne Badminton peuvent participer.
9. Les disciplines sont les suivantes :
   - SH : OUI
   - SD : OUI
   - Simple Intergenres (SI) : OUI
   - DH : NON
   - DD : NON
   - Mx : NON
   - Doubles Intergenres (DI) : NON

10. Chaque joueur peut participer à maximum une discipline. La discipline de chaque étape est précisée dans le calendrier annuel.
11. Les matchs se joueront en 1 set de 21 points. En cas d'égalité à 20/20, le joueur qui marque gagne le match, il ne faut pas 2 points d'écart.

    Le format de jeu pourra être modifié en fonction du nombre de participants et du temps imparti sur la compétition.
12. La compétition se déroulera en poule unique. Les joueurs seront répartis par « niveau » :
    - les mieux classés seront placés dans une poule plus « dense » de 5 ou 6 joueurs maximum
    - les moins bien classés ou débutants seront placés dans les poules plus « larges » qui pourront aller jusqu'à 7 joueurs

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

13. L'inscription se fera individuellement ou par club.
14. Le nombre maximum de joueurs par étape dépendra du nombre de terrains disponibles :
    - 20 joueurs maximum si 5 terrains disponibles
    - 28 joueurs maximum si 7 terrains disponibles
15. En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :
    - Critère 1 : date d'inscription
    - Critère 2 : rang national (priorité aux moins bien classés)
16. Les inscriptions sont à faire sur BadNet uniquement (il faudra utiliser le lien BadNet de chaque étape).
17. Le joueur devra être licencié avant la date limite des inscriptions.
18. Les droits d'engagement sont de 1 € par étape.
19. Le paiement se fera par club uniquement.
20. Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date de confection des tableaux, qui sera précisée sur le lien BadNet de chaque étape.

    Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical).
21. Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.
22. Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif au Comité Aisne Badminton : martial.maksyska@orange.fr

REMPLACEMENTS

23. Les remplacements s'effectueront en fonction de la liste d'attente établie.

DURANT LE TOURNOI

24. Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard, à l'heure de convocation pour chaque jour de compétition.
25. Tout joueur désirant s'absenter de la salle pendant la compétition devra en aviser la table de marque.

26. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 30 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
27. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfait par le GEO.
28. A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 minutes de prise de contact avec le terrain (test des volants inclus, à effectuer dès l'arrivée sur le terrain).
29. Pour tout volant touchant une structure fixe ou amovible : « LET - à remettre » une fois seulement au service, et « FAUTE » en jeu.
30. Le volant de référence sera le YONEX MAVIS 500 (volant plastique).
31. Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral.
32. Le coaching entre les points n'est pas autorisé.

    Seuls les temps de pause réglementaires (entre les sets ou à 11) peuvent être utilisés pour le coaching.
33. Le temps de repos entre deux matchs est de 15 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé que sur décision du GEO.
34. Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition à la table de marque.
35. Le comité organisateur, en accord avec le GEO, se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
36. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incidents ou accident.
37. La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
38. Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.
39. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.